

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Lebamba : le Lycée Daniel-Didier-Roguet attend toujours son internat

L'ENTREPRISE

Hermina a abdicqué. Les matériaux de construction se sont volatilisés. L'association des parents d'élèves s'en plaint.

Isaac MUKETA MUELE
Libreville/Gabon

Le lycée Daniel-Didier-Roguet (LDDR) de Lebamba verra-t-il un jour le projet de construction de son internat se réaliser ? Rien n'est moins sûr, tant l'arrêt des travaux sans explication il y a plusieurs années déjà laisse sceptiques de nombreux Louvanois. À preuve, l'entreprise adjudicataire Hermina Construction a abandonné le chantier sans crier gare. Et comme si cela ne suffisait pas, le gardien des lieux et certains riverains auraient fait main basse sur les matériaux de construction qui avaient été fournis pour la poursuite de la réalisation du projet.

Le sujet est actuellement sur toutes les lèvres dans la commune de Lebamba et même au-delà. Joint il y a peu au téléphone, le président de l'association des parents d'élèves de l'établissement, Dembayo Mbadinga, bien au fait du dossier, s'en explique : "En 2010, l'ancien ministre de l'Éducation nationale Séraphin Moundounga visitait le lycée Daniel-Didier-Roguet. Après avoir constaté que Lebamba était devenu un grand bassin pédagogique par le nombre important d'établissements scolaires dont il regorge, ce dernier décide, avec les autorités départementales de l'époque, du projet de construction d'un internat d'une capacité de 200 places."

L'idée, formidable, avait donc l'avantage de doter et d'équiper l'établissement d'une infrastructure aussi importante



L'établissement sera-t-il un jour doté d'un internat ?

pour permettre aux élèves de cette localité d'accéder aux services socio-éducatifs de proximité, d'apprendre dans de bonnes conditions. Surtout pour aider les élèves qui viennent d'autres contrées et ceux des classes d'examen à trouver un logement.

"Le paradoxe, est que l'entreprise de BTP Hermina avait pourtant déjà commencé les travaux. Les fondations de l'édifice

"La responsable aurait empoché ses 600 millions avant de s'évanouir dans la nature".

étaient sorties de terre. On peut les voir aujourd'hui au milieu des hautes herbes. Tous les matériaux étaient au grand complet et mis en place. Mais à cause du retard qu'aurait accusé le versement de la deuxième tranche du financement, l'opérateur économique a stoppé les travaux et abandonné également le chantier. Un arrêt préjudiciable qui a profité aux voleurs de tout acabit", révèle le responsable

associatif.

D'autres personnes, qui ont préféré garder l'anonymat, affirment que c'était une entreprise écran, donc montée de toutes pièces pour détourner l'argent du contribuable gabonais. Qu'elle n'avait aucune expertise en matière de BTP. "La responsable aurait empoché ses 600 millions avant de s'évanouir dans la nature. Depuis là, on est sans nouvelles de cette dernière",

témoigne-t-on.

À notre tour, nous avons cherché à contacter la patronne de Hermina Construction pour obtenir sa version des faits. Peine perdue, car personne ne sait où elle se trouve présentement.

L'actuelle équipe de l'association des parents d'élèves a alors porté plainte au tribunal de Mouila contre l'entrepreneuse qu'elle qualifie d'escroc et contre les riverains soupçonnés

d'avoir volé les matériaux de construction. Mais l'espoir du président de l'APE de faire la lumière sur ce dossier est tombé à l'eau, tant sa plainte est demeurée jusqu'à ce jour sans suite.

Comment alors relancer ce chantier et permettre enfin à la communauté scolaire de la Louetsi-Wano et de ses environs de disposer de cet important investissement de base sociale ?

Relancer l'investissement

IMM
Libreville : Gabon

CE serait dommage d'abandonner le projet de construction de l'internat du lycée Daniel-Didier-Roguet à cause des contraintes financières imposées à l'entreprise Hermina Construction. Laquelle n'a pu poursuivre les travaux, mais aussi à cause du pillage des matériaux. Une enquête rondement menée par les forces de sécurité permettrait - c'est le souhait des

populations - de mettre la main sur les présumés pilliers afin qu'ils répondent de leurs actes devant la loi.

Entre-temps, il conviendrait de relancer cet investissement très important pour la communauté scolaire. Le site est toujours disponible et les fondations sont envahies par de hautes herbes. Il suffit aux pouvoirs publics, notamment le ministère de l'Éducation nationale, de redessiner et redéfinir les contours du projet

pour faire redémarrer ce projet social. Surtout en matière de financement et du choix de l'entreprise ayant une expertise avérée dans les travaux du bâtiment.

Aussi pourrait-on profiter de cette occasion pour envisager la construction d'autres salles de classe. Ce qui augmenterait la capacité d'accueil de l'établissement et améliorerait aussi les conditions d'apprentissage des élèves.